## Eclairage public

Des travaux de rénovation du réseau d'éclairage public ont été réalisés courant de l'année 2020 pour un montant de 19 296 € avec une prise en charge par le SDE 18 (Syndicat d'électrification du Cher) de 9 758 € soit un reste à charge identique de 9 758 € pour la commune.

Pendant ces travaux les anciennes ampoules ont été remplacées par des ampoules LED nouvelle génération qui génèrent une économie d'énergie de l'ordre de 60% par rapports aux consommations précédentes. En appoint de ces modifications l'éclairage de plusieurs rues est éteint de 23h à 6h :

Depuis 2016 : les rues de l'embarcadère, Pasteur, des Bateliers, de Massay (partiellement), du Tonkin, Picard, Jean Moulin, Jean Monet, Joliot Curie, des Acacias, Emile Zola et des Genêts

Depuis fin 2019 : les rues du Goulet, de la Taille, des Chaumes Saint Aignan, du Râpé, de Bellegrave, de Couvache et du Château d'eau (partiellement), de Massay, du Blanc Gâteau (partiellement), du Goulet, de la Taille, de Chalivoy, de la Liberté, des Ribaudières, des Tureaux, impasses de Chichevet et des Bœufs, rue de la Presle (partiellement), du Château d'eau, des Fusillés et ruelle du Bourbonnais.

# Budget 2020

Pour rappel, un budget communal est voté en équilibre et par chapitres ; il est lié aux budgets annexes.

En 2020, le budget communal est en équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour 3 522 318 € et en investissement pour 712 153,10 €. L'excédent de fonctionnement de 2019 est de 486 777,10 € et le déficit d'investissement est de 168 294,19 €.

Les investissements de cette année concernent principalement :

- la poursuite de la modernisation et de la sécurisation des 26 établissements recevant du public dans le cadre du plan Ad 'AP (écoles, épicerie sociale, église, stade, gymnase...) : 133 020 €,
- la rénovation de l'éclairage public et la réfection de voiries : 89 408,17 €,
- du matériel pour les services techniques, notamment pour pallier un vol : 65 800 €,
- les bâtiments scolaires : 18 880 €.

Les charges à caractère général (eau, chauffage, électricité, matériels et fournitures, entretien...) s'élèvent à 860 000,90 €, soit 24% des dépenses de fonctionnement. Les charges de personnel et frais assimilés (rémunération, cotisations...) sont de 1 944 500 € (55% du fonctionnement) et les autres charges de gestion courante (contributions aux organismes extérieurs comme le SDIS ou le SDE 18, créances éteintes...) représentent 370 748 € (11% du fonctionnement).

Les recettes proviennent essentiellement des ventes de produits et prestations de services (redevances, mise à disposition de personnel...) pour 58 700,90 €, des impôts et taxes pour 1 893 520 € et des dotations et subventions pour 942 720 €.

Le budget de l'eau est en équilibre aussi bien en dépenses qu'en recettes de fonctionnement pour 607 919 € et en investissement pour 470 682 €. L'excédent de fonctionnement de 2019 est de 346 023,99 € et l'excédent d'investissement est de 147 350,71 €.

Les travaux d'investissement portent sur le château d'eau (armoires de pompage du captage de Couvache) pour 30 000 € et du matériel et outillage pour 3 410 €. Dans les années à venir, ce budget devra supporter le financement des travaux de protection de nos captages d'eau afin de respecter les prescriptions d'un arrêté préfectoral.

Le budget de l'assainissement se trouve toujours limité par l'emprunt réalisé lors du mandat 2008-2014, sans répercussion financière auprès des usagers, afin de construire la station d'épuration. Il est en équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour 519 235 € et en investissement pour 912 148,62 €. Le déficit de fonctionnement de 2019 représente 103 268,57 € et l'excédent d'investissement 752 777,62 €.

Les investissements concernent principalement la station d'épuration (pompes et sondes à oxygène) pour 13 000 €.

Le budget du service municipal de loisirs est en équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour 61 730,43 € et en investissement pour 18 802,58 €. L'excédent de fonctionnement de 2019 est de 37 650,01 € et le déficit d'investissement est de 8 219,58 €. A noter que le site de Robinson n'a pas été ouvert cette année, et qu'aucun personnel n'a été recruté en raison du COVID-19.

Concernant l'endettement de la commune, nous remboursons cette année sur l'ensemble de nos budgets (commune, eau, assainissement, service municipal de loisirs) 172 002,92 € de capital et 80 607,23 € d'intérêts pour un capital restant dû de 1 958 495,88 €, soit un encours de la dette de 598 € par habitant contre 823 € de moyenne pour les communes de notre strate démographique (chiffres 2018).

### PROJECTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE SUR L'ENSEMBLE DES BUDGETS DE 2020 À 2026

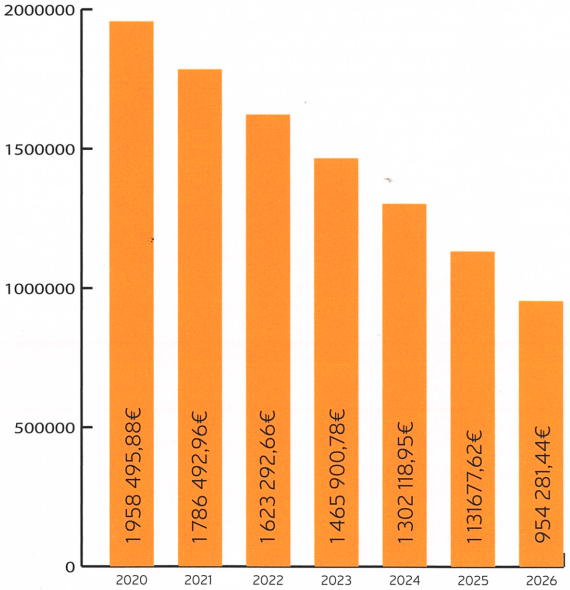


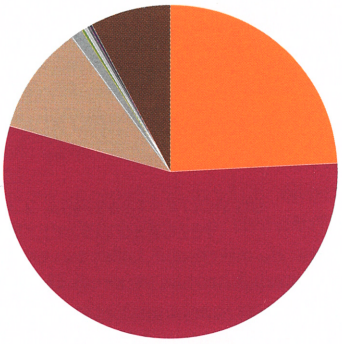

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général (860 000€)
- Charges de personnel (1 944 500€)
- Charges de gestion courante (370 648€)
- Intérêts d'emprunts (40 140€)
- Charges excéptionnelles (4 000€)
- Créances éteintes (10 000€)
- Dotations aux amortissements (17 143€)
- Dépenses imprévues (10 000€)
- Virement à la section investissement (265 886€)

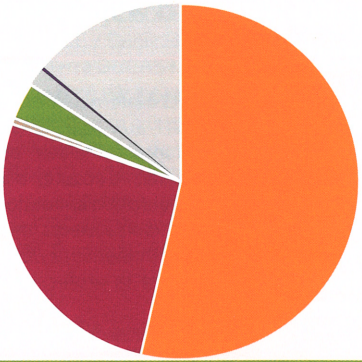

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Contributions directes (1 893 520€)
- Dotation subventions participations (942 720€)
- Autres produits de gestion courante (16 000€)
- Atténuations de charges (120 000€)
- Produits de services (58 700€)
- Amortissements (4 000€)
- Résultat de fonctionnement reporté (486 777€)